

MAIRIE DE
CHANTRAINEDEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL**CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE****COMPTE-RENDU DE LA SEANCE****DU 7 JUIN 2010**

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une partie de l'emprise de la parcelle 11 de la forêt communale avec l'Equ'Crin d'Olima pour la création et la mise en place d'un projet innovant en matière hippique.
- * A pris connaissance des rapports 2009 du délégataire de service public en matière d'eau et d'assainissement à travers les analyses et commentaires de Madame Claude Cousin, Adjointe déléguée aux Finances et de Monsieur Marc Barbaux, Adjoint délégué aux Travaux.
- * A délégué le droit de priorité quant à l'acquisition par la ville des parcelles 144 et 150 (section AE d'une contenance de 8 ha 82 et 96 ca) à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 quant à la convention passée avec la ville d'Epinal pour l'accueil de jeunes enfants de Chantraine au Pôle Petite Enfance d'Epinal. Désormais, la révision annuelle pour la facturation du coût résiduel aura lieu au 1^{er} septembre de chaque année.
- * A voté la participation 2010 au S.D.A.N.C. (90 €) et délibéré pour trois subventions annuelles : Floréal (2.500 €), Concerts Classiques d'Epinal (2.500 €) et Véloce Club Spinalien (3.000 €).
- * A rapporté la délibération n° 048/2010 et autorisé Monsieur le Maire à signer deux contrats de prêt auprès de Dexia dans le cadre des emprunts prévus au budget 2010.
- * A voté la participation des communes extérieures pour les élèves scolarisés dans les écoles de Chantraine.
- * A autorisé Monsieur le Maire à céder trois parcelles communales (AH 421 et 422 sises rue Jean Clément, AH 86 sise rue Varroy et AH 700 et 707 situées rue Victor Hugo).
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une bande de terrain à un riverain impasse Payonne.
- * A assisté Monsieur le Maire dans le tirage au sort des jurés d'assises.
- * A pris connaissance des éléments de programmation de la future Z.A.C. du Parc de l'Arsenal par l'intermédiaire de Monsieur François Renolleau, Adjoint au Développement Economique.

° *Marcel Courrier, Adjoint à la Vie Associative, à la Culture et à la Communication, a fait le bilan de la récente exposition de Cantarana'Expo. Celle-ci ne pourrait plus être organisée que tous les deux ans et dans l'intervalle un festival d'expression libre pourrait voir le jour. Tous ces sujets seront traités par la commission de la Vie Culturelle qui se réunira le mercredi 23 juin à 18 h 30 en mairie. M. Marcel Courrier a également sollicité ses collègues pour le prochain numéro de Chantraine'Infos et annoncé la mise sur pied de la fête de la Musique le dimanche 20 juin ; celle-ci aura lieu entre 17 h et 20 h au kiosque de la place de l'Eglise.*

° *M. Marc Barboux, Adjoint délégué aux Travaux, a rappelé la réunion de la commission d'appels d'offres le vendredi 11 juin à 17 heures en mairie quant à la construction de la 4^{ème} classe de l'école maternelle Julia Colin.*

° *M. Remi Martin, conseiller délégué, a rendu compte des modalités des festivités du 14 juillet 2010 et sollicité les bonnes volontés.*

° *M. Stéphane Petot, Conseiller Municipal, a explicité auprès de l'assemblée le programme d'amélioration du paysage urbain, notamment à travers la réalisation de cheminements doux regroupés sous l'appellation « chemin des Rainettes ».*